



Assemblée Générale Ordinaire
Dimanche 7 février 2021 (visioconférence)
Rapport des vérificateurs aux comptes

Conformément à l'article 14 des statuts de l'association (adoptés au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du lundi 17 novembre 2014) , il a été procédé le **Mardi 26 janvier 2021** à Montauban de Bretagne à la vérification de l'enregistrement des opérations et pièces comptables et à la régularité des comptes de résultat 2020 et du budget prévisionnel 2021.

Nous, soussignés **Fabien Despres** (trésorier de la Montalbanaise), **Sélim Benslama** (Musique Sainte-Cécile de Janzé) et **Joël Richard** (Président de la Chorale de Bel Air de Vern sur Seiche) certifions avoir vérifié ce jour les pièces comptables ainsi que les comptes de résultat 2020 arrêtés au 31 décembre 2020 et le budget prévisionnel 2021 en présence de messieurs Yves Montagne (président) et Christian Poupelin (trésorier) .

A la lecture des éléments présentés, Messieurs **Fabien Després , Sélim Benslama et Joël Richard** constatent la bonne tenue et la sincérité des éléments présentés ainsi que les réponses apportées à leurs questions.

En conséquences, ils donnent quitus sans réserve au trésorier et à la trésorière-adjointe pour leur action.

Dans leur rôle de conseil, les vérificateurs constatent que la proposition, émise en 2019 de l'utilisation de toutes les lignes comptables du CERFA 12 156*05 a été prise en compte pour 2020 et 2021 (contributions volontaires en nature et valorisation du bénévolat).

Fait à Montauban de Bretagne, le 26 janvier 2021 et certifié conforme.

Les vérificateurs aux comptes

Fabien Després, Sélim Benslama
Joël Richard

Le trésorier

Christian Poupelin

Le président

Yves Montagne

FEPEM 35

2 Rue Beethoven 35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02 99 41 35 10 / 06 79 96 58 76 fepem.35@gmail.com